

[DANS L'ORNE]

7

Pas de quartier pour la grande douve

Apparue depuis peu à l'EARL Baloche, la grande douve fait l'objet d'un nouveau plan de lutte faisant intervenir le GDS de l'Orne, le vétérinaire et l'interprofession.

Dans l'Orne, un plan de lutte contre la grande douve a été renforcé en 2004. L'objectif est clair : déterminer avec précision les parcelles à risque pour optimiser la prévention ou, le cas échéant, élaborer un traitement curatif approprié. La démarche permet de définir le meilleur moyen de lutter contre le risque d'infestation des bovins par ingestion de métacercaires (larves infestantes) ou de traiter des lots d'animaux selon les prescriptions du vétérinaire intervenant dans l'élevage. Outre la guérison de l'animal, le traitement permet d'éviter que le bovin contamine à nouveau des parcelles.

► Des sérologies pour détecter la grande douve

C'est un véritable travail d'enquête auquel se livrent Dominique Lamour, le technicien chargé de ce dossier au GDS 61, et le vétérinaire de l'élevage. L'Earl Baloche, à Landisacq, a été repérée en 2004 à partir d'un listing des foies douvés saisis en abat-



DOMINIQUE LAMOUR.
« Notre enquête permet de mettre en évidence les zones à risque. »

toir. « Il y a eu un foie saisi en 2003 et quatre en 2004. » Par ailleurs, l'analyse sur le lait de tank, négative en 2002 et 2003, est devenue positive en 2004. « Nous avons commencé à avoir des problèmes avec la douve suite à l'acquisition d'une parcelle humide en 2003 », précisent Dominique et Régine Baloche. Une première analyse réalisée

avant la visite dans l'élevage a permis de constater que les foies douvés provenaient de génisses ou de bœufs ayant pâture trois parcelles bien précises. « Et aucun animal concerné n'a été acheté dans un autre élevage », précise Dominique Lamour.

Lors de la première visite en février 2005, le technicien et le vétérinaire ont accumulé

un maximum d'informations : l'effectif et les achats d'animaux, les éventuels traitements contre la grande douve, les produits utilisés... Ils ont visité les parcelles à risques (présence de ruisseau, de mares...).

Fort de tous ces renseignements, il a été décidé de réaliser des sérologies (recherche d'anticorps dans le sang) sur un échantillon représentatif d'une vingtaine d'animaux provenant des lots de génisses et de bœufs ayant pâture des parcelles incriminées. « La sérologie est le système de détection de la grande douve le plus fiable. Un résultat négatif sur les foies ou le lait de tank ne prouve pas qu'il n'y en a pas dans l'élevage », explique Loïc Toutain, vétérinaire dans l'Orne. A l'Earl Baloche, les tests sérologiques nous ont par exemple permis d'écarter une parcelle qui nous paraissait visuellement à risque. A contrario, des parcelles a priori moins suspectes se sont avérées infestantes. »

➔ PLAN DE LUTTE DANS L'ORNE

Une mise en commun de moyens

La grande douve a du souci à se faire dans l'Orne. Ce département a mis en commun des compétences pour combattre ce parasite. L'alerte est donnée par l'interprofession viande de Basse-Normandie (Cirviande). Cette dernière envoie deux fois par an un listing des foies douvés saisis en abattoir au GDS. Les élevages concernés sont ensuite contactés par le GDS 61. Avec l'accord de l'éleveur, un plan de lutte est mis en place. Deux visites permettent d'éla-

borer une stratégie adaptée. La prévention est essentiellement basée sur des mesures agronomiques. Le vétérinaire prescrit si nécessaire le traitement curatif approprié. Ce plan de lutte a le mérite d'être pluriannuel. Seul bémol : selon Dominique Lamour, du GDS 61, « seule la Basse-Normandie envoie une information complète depuis les abattoirs. Le retour est quasi complet depuis la Bretagne et inexistant pour les abattoirs des Pays-de-la-Loire ».



F. MECHEKOUR

RÉGINE et DOMINIQUE BALOCHE.

« Grâce au plan de lutte, nous allons cibler le traitement sur les génisses amouillantes qui ont pâturé les parcelles à risque. »

Les résultats de sérologie du laboratoire départemental sont sans appel. 100 % des bœufs en deuxième année d'herbe qui ont pâturé la parcelle « Le Bourg » sont positifs. Entre 20 et 80 % des génisses, selon les parcelles, ont également des anticorps prouvant l'infestation des animaux par la grande douve. Lors de la deuxième visite effectuée fin mai 2005, les éleveurs ont reçu le compte rendu des analyses et les propositions d'actions. « Toutes les catégories d'élèves (génisses et bœufs) qui pâturent la parcelle du Bourg

seront à traiter. Les traitements seront à réaliser après la rentrée en stabulation avec un larvicide et un adulticide. La date des traitements sera à déterminer avec votre vétérinaire », précise le compteur du GDS.

► **Il faudra traiter les génisses et les bœufs**

Le traitement des vaches laitières n'est pas jugé nécessaire. « Les vaches ont été traitées cet hiver et elles ne pâturent plus de zones à risques. » Côté prévention, il



est prévu de drainer ou de supprimer l'accès aux zones humides de la parcelle du Bourg. « J'ai fait un ruisseau pour la parcelle de la mare et je l'ai ressemée avec un mélange de RGA-fétuque et trèfle blanc », précise Dominique Baloche. L'éleveur a également débouché un drain dans la troisième



M. Louarn

► **Suivez à la lettre la prescription !**

Il y a tout sur l'ordonnance : le numéro de l'animal, les différents médicaments à lui administrer, leur fréquence, leur voie d'administration et leur posologie. L'efficacité du traitement s'accommode mal de l'à-peu-près.

Ayez-la à portée de la main et ne réduisez pas la durée du traitement sous prétexte que tout va bien maintenant !

JMN

parcelle et espère ainsi résoudre le problème. Des sérologies de contrôle sur un échantillon d'animaux vont être effectuées cet automne pour vérifier l'efficacité des mesures agronomiques.

FRANCK MECHEKOUR

••• **« Le traitement préventif n'existe pas »**

« Le plan de lutte permet d'adapter une stratégie en fonction des parcelles à risque et des catégories d'animaux », selon Loïc Toutain, vétérinaire dans l'Orne.

• **Quel est l'intérêt du plan de lutte pour l'éleveur ?**

Loïc TOUTAIN - « L'impact économique de la grande douve est trop souvent minimisé par les éleveurs parce que dans la plupart des cas il n'y a pas vraiment de signe clinique fort. Et pourtant la grande douve est à l'origine du ralentissement de la croissance des animaux, d'une baisse de la production laitière... qui au final ont un impact économique avéré. N'oublions pas que le foie est l'organe central pour la santé des animaux. Le plan de lutte permet donc d'améliorer la prévention, via la mise en place de mesures agronomiques,

ou d'adapter le traitement lorsqu'il est nécessaire. Il ne faut absolument pas traiter en aveugle. Rappelons par ailleurs que le traitement préventif n'existe pas. »

• **Quelles sont les possibilités de traitement curatif ?**

L. T. - « Si aucun moyen de prévention efficace ne peut être mis en place dans certaines parcelles à risque, la stratégie de traitement sera définie en tenant compte de la catégorie des animaux concernés, des possibilités de contention dans l'élevage, du prix du médicament... Il n'y a qu'une seule molécule auto-

risée pour les vaches laitières. Le délai d'attente pour le lait est nul et il est de quatorze jours pour la viande. Cette molécule n'est efficace que sur les douves adultes. D'où l'intérêt lorsque le traitement s'impose chez les vaches laitières de réaliser deux traitements à huit semaines d'intervalle après la rentrée à l'étable. Passé ce délai, toutes les larves sont devenues adultes. La gamme de matière active est par contre plus large (6 molécules) pour les génisses et les animaux à viande. Certaines de ces molécules sont à la fois larvicides et adulticides. Pour ces catégories d'animaux, un



F. MECHEKOUR

Loïc TOUTAIN.

« Il ne faut pas traiter à l'aveugle ! »

seul traitement peut suffire pour blanchir le foie (tuer les douves) s'il est administré à bon escient. »

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK MECHEKOUR